

La Ville de Paris distinguée par 5 Prix Territoria

A l'occasion des « Prix Territoria 2017 », la Ville de Paris s'est vue décerner 5 récompenses par le jury de l'Observatoire National de l'Innovation Publique pour saluer et valoriser l'action publique de la capitale dans de nombreux domaines.

Depuis 1986, l'Observatoire National de l'Innovation Publique joue un rôle majeur dans la valorisation de l'action publique au sein des territoires. C'est en ce sens que les « Prix Territoria » visent, chaque année, à recueillir, valoriser et diffuser les initiatives des collectivités territoriales afin qu'elles deviennent les « bonnes pratiques » des territoires.

Cette année encore, la Ville de Paris s'est vue décerner cinq récompenses par le jury du « Prix Territoria 2017 », présidé par M. Jacques Mézard, Ministre de la cohésion des territoires, de la ruralité et des collectivités territoriales. Ce soir, à l'occasion de la cérémonie officielle de remise des trophées au Sénat, la Ville de Paris recevra :

Deux « Territoria d'or » :

- La Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE), dans la catégorie Unicef, pour la PMI hors les murs qui accompagne les femmes enceintes et les enfants à la rue et mène des actions de soutien à la parentalité pour les familles à la rue dans les hôtels sociaux et les CHU en lien avec ses partenaires
- La Mairie du 9e (Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires), dans la catégorie Qualité de vie, pour la mise en place de la crèche de secours, dispositif hybride entre l'accueil d'urgence et occasionnel prévus par le règlement de fonctionnement des établissements municipaux de la petite enfance de la Ville de Paris qui propose une place en crèche de dépannage en cas de rupture du mode de garde habituel, ainsi que la création de l'appli « bébés du neuf » pour les parents qui le souhaitent dont l'enfant est en crèche municipale ;

Trois « Territoria de bronze » :

- La Direction de la Construction Publique et de l'Architecture (DCPA), dans la catégorie Ecomaires, avec la chaudière numérique de la piscine de la Butte-aux-Cailles (13e), un mode de chauffage économique et écologique ;
- La Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE), dans la catégorie Territoires innovants, pour le puits de carbone urbain, qui purifie l'air grâce à des micro-algues et produit une énergie verte, le biométhane ;
- La Mairie du 9e arrondissement (Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires), dans la catégorie Gouvernance, pour l'exemplarité de la concertation avec les habitants autour de la transformation des anciens locaux de l'école Advancia en un équipement mixant bureaux, logements et crèche ;

Personnalités présentes :

- Patrick Bloche, adjoint à la Maire de Paris chargé de l'éducation, la petite enfance et des familles
- Anne Souyris, adjointe à la Maire de Paris chargée de la santé et des relations avec l'AP-HP

- Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris chargée des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugiés et de la protection de l'enfance

Contact presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61